

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
REGION DE L'ADAMAOUA
DEPARTEMENT DUMAYO BANYO
COMMUNE DE MAYO DARLE
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
ADAMAWA REGION
MAYO BANYO DIVISION
MAYO DARLE COUNCIL
GENERAL SECRETARY

ADDITIF

ADDITIF N° 17/A/CMDLE/2025 PORTANT MODIFICATION DE L'ADDITIF N° 10/A/CMDLE/2025 MODIFIANT CERTAINS POINTS DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM /2025 DU 27 FEVRIER 2025 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLÉ, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE MAYO-DARLÉ
LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE MAYO-DJINGA

Faisant suite à la constatation de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune de Mayo Darlé entraînant l'indisponibilité de certains de ses membres, Le Maire de la commune de Mayo Darlé, Maître d'Ouvrage, reporte la date du dépouillement du DAO sus évoqué

AU LIEU DE :

DEMANDE DE COTATION
N°02/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM /2025 DU 27 FEVRIER 2025
RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLÉ, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE MAYO-DARLÉ

LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE MAYO-DJINGA

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS XERCICE 2025

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mayo-Darlé, une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'équipement en matériel médical dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. PARTICIPATION (SANS CHANGEMENT)
3. Allotissement (SANS CHANGEMENT)
4. FINANCEMENT (SANS CHANGEMENT)
5. Coût prévisionnel (SANS CHANGEMENT)
6. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION (SANS CHANGEMENT)
7. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2025 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Mayo Darlé (Secrétariat Général), au plus tard le 04 AVRIL 2025 à 10 heures précises et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION

N°02/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM /2025 DU 27 FEVRIER 2025 RELATIVE A
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLÉ,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE MAYO-DARLÉ
LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE MAYO-DJINGA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES (SANS CHANGEMENT)
9. OUVERTURE DES PLIS (SANS CHANGEMENT)
10. EVALUATION DES OFFRES (SANS CHANGEMENT)

11. DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Le dépouillement aura lieu le 04 AVRIL 2025 à 11 heures précises dans la Case Communautaire de Mayo-Darlé par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Darlé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

- 13 -Principaux critères d'élimination (SANS CHANGEMENT)
- 13 -Principaux critères de qualification (SANS CHANGEMENT)
- 14- Durée de validité des offres (SANS CHANGEMENT)
- 15- Attribution de la Lettre-Commande (SANS CHANGEMENT)
- 16- Renseignements complémentaires (SANS CHANGEMENT)

LIRE :

DEMANDE DE COTATION

N°02/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM /2025 DU 27 FEVRIER 2025
RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LA
COMMUNE DE MAYO-DARLÉ, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION
DE L'ADAMAOUA.

LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE MAYO-DARLÉ

LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE MAYO-DJINGA

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS XERCICE 2025

2. OBJET DE LA CONSULTATION

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mayo-Darlé, une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'équipement en matériel médical dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. PARTICIPATION (SANS CHANGEMENT)

3. Allotissement (SANS CHANGEMENT)

4. FINANCEMENT (SANS CHANGEMENT)

5. Coût prévisionnel (SANS CHANGEMENT)

6. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION (SANS CHANGEMENT)

7. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2025 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Mayo Darlé (Secrétariat Général), au plus tard le 11 AVRIL 2025 à 10 heures précises et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION

N°02/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM /2025 DU 27 FEVRIER 2025 RELATIVE A
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLÉ,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE MAYO-DARLÉ

LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE MAYO-DJINGA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES (SANS CHANGEMENT)

9. OUVERTURE DES PLIS (SANS CHANGEMENT)

10. EVALUATION DES OFFRES (SANS CHANGEMENT)

11. DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Le dépouillement aura lieu le 11 AVRIL 2025 à 11 heures précises dans la Case Communautaire de Mayo-Darlé par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Darlé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de regroupement.

14 -Principaux critères d'élimination (SANS CHANGEMENT)

13 -Principaux critères de qualification (SANS CHANGEMENT)

14- Durée de validité des offres (SANS CHANGEMENT)

15- Attribution de la Lettre-Commande (SANS CHANGEMENT)

16- Renseignements complémentaires (SANS CHANGEMENT)

26 MAR. 2025

Fait à Mayo-Darlé, le

Le Maire,
Maitre d'Ouvrage

Ampliations :

- ARMP(pour publication dans le JDM) ;
- DD MAP/Mayo banyo ;
- Président CIPM/Mayo-Darlé;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.



MOHAMMED ISSA